

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00373

Numéro SIREN : 519 799 845

Nom ou dénomination : GRUPETTO

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/032986

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/032986**
n° de gestion : **2010B00373**
n° SIREN : **519 799 845 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 25/11/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

GRUPETTO - Société à responsabilité limitée
10 place Alfonse Jourdain 31000 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2357758

11/32986

(1)

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL GRUPETTO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		10 place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		5 1 9 7 9 9 8 4 5 0 0 0 2 8		Néant		*		
				Exercice N clos le,		30/06/2019		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé		(I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 985	AG	9 985		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	15 803	AS	14 988		815
		Autres immobilisations corporelles	AT	77 487	AU	56 191		21 295
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 035 930	CV	23 950		1 011 980
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	27 995	BI			27 995
	TOTAL (II)		BJ	1 167 201	BK	105 115		1 062 086
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	39 217	BY			39 217
		Autres créances (3)	BZ	801 231	CA			801 231
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	395 766	CG			395 766	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 311	CI			1 311	
	TOTAL (III)	CJ	1 237 526	CK			1 237 526	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 404 728	1A	105 115		2 299 613	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL GRUPETTO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 650 195.....)			DA	650 195	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	79 810	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	68 200	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	361 265	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	566 986	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 726 457	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	176 987	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	299 881	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	26 827	
	Dettes fiscales et sociales			DY	64 089	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	5 370	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	573 156		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 299 613		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	465 899
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL GRUPETTO						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	776 898	FH		FI	776 898	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	776 898	FK		FL	776 898	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	8 225	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	785 125
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	260 053
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	7 910
	Salaires et traitements*						FY	297 300
	Charges sociales (10)						FZ	117 218
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	5 198
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	3
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	687 685
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	97 440
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	473 703
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	1 570
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	820
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	476 094	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 400
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	2 400
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	473 694	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	571 134	

Désignation de l'entreprise SARL GRUPETTONéant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	9 569	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 569	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 060	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 060	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 491)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 657	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 270 789	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	703 802	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	566 986	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IR		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	475 273	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	20	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	8 225	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	47 075	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9 47 075
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		60		
Dons, libéralités		3 000		
Abandon partiel c/c French CampCamp		8 000		
Produit exceptionnel s/retour à meilleure fortune IBS			9 119	
Remboursement amende			450	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL GRUPETTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 2 299 613 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 566 987 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/09/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 3 ans

* Installations techniques : 3 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 2 à 3 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 60-67 ans
- Taux de rotation du personnel : faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 972 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Modifications relatives aux titres de participation : Cf. paragraphe "Liste des filiales et participations"

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 985			9 985
Immobilisations incorporelles	9 985			9 985
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 804			15 804
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 855			24 855
- Matériel de transport	35 362			35 362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 586	1 288	1 604	17 271
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	93 607	1 288	1 604	93 291
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 001 940	33 990		1 035 930
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 000	6 995		27 995
Immobilisations financières	1 022 940	40 985		1 063 925
ACTIF IMMOBILISE	1 126 532	42 273	1 604	1 167 202

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 288	40 985	42 273
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 288	40 985	42 273
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 604		1 604
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 604		1 604

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire (valeur d'utilité) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL SecureDirectTO	200	-138	100,00	200	200	39		25	-98	
EURL INTER BOOKING SERVICE	10	10	100,00	24	24	10		59	7	
EURL French CampCamp	20	-9	100,00	20	20	97		62	-9	
EURL C TOUT VERT	56	404	100,00	562	562			4 181	231	330
SARL NEW DEAL CE	69	35	50,46	82	58	1		68	-35	
EURL 32 JUILLET	8	107	100,00	102	102	23		2 221	107	143
SARL ENAIA	13	-11	60,95	8	8			88	1	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL AIMCIA	13	139	24,81	36	36		31	349	26	

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES

- Autres filiales françaises
- Autres filiales étrangères
- Autres participations françaises
- Autres participations étrangères

1 - Prise de participation :

Néant

2 - Modifications participations existantes :

New Deal CE :

Notes sur le bilan

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16/04/2019 :

- la valeur nominale des parts sociales a été réduite de 10 € à 1 € et les 13 300 parts sociales anciennes de 10 € ont été remplacées par 133 000 parts sociales nouvelles de 1 € chacune attribuées en totalité aux associés à raison de 1 330 parts nouvelles pour 133 parts anciennes,
- le solde débiteur du compte de report à nouveau a été amorti en réduisant le capital social, par voie de réduction du nombre de parts sociales, d'une somme de 131 000 €, le ramenant ainsi de 133 000 € à 2 000 €,
- le capital social a ensuite été augmenté une première fois en numéraire d'un montant de 54 752 € pour le porter de 2 000 € à 56 752 €,
- le capital social a ensuite été augmenté une deuxième fois en numéraire d'un montant de 12 028 € pour le porter de 56 752 € à 68 780 €.

SecureDirectTO :

Lors de la souscription au capital initial de la société SecureDirectTO pour un montant de 200 000 € représentant 100 % des titres de ladite société, les parts sociales avaient été libérées du 1/5e de leur valeur nominale, soit la somme totale de 40 000 €.

Par décision en date du 07/05/2019, l'associé unique GRUPETTO a constaté la libération intégrale des 200 000 parts de numéraire composant le capital social. Le versement de la somme de 160 000 € a été assuré par compensation avec le compte courant d'associé détenu par la société GRUPETTO sur la société SecureDirectTO.

3 - Information Autres participations :

Pourcentage de détention de la société SCI DES GRANDS POUSSINS : 1%.

4 - Précisions :

Concernant les données financières New Deal CE ci-dessus :

Les données des colonnes (1) (2) et (3) sont la résultante des opérations décidées par l'assemblée générale extraordinaire en date du 16/04/2019,

Les données (8) et (9) sont issues des comptes annuels au 31/10/2018 de la société New Deal CE.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 985			9 985
Immobilisations incorporelles	9 985			9 985
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 287	701		14 988
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 786	2 616		9 402
- Matériel de transport	35 362			35 362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 150	1 882	1 604	11 428
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	67 585	5 199	1 604	71 180
ACTIF IMMOBILISE	77 570	5 199	1 604	81 165

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 869 756 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	27 995		27 995
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	39 217	39 217	
Autres	801 232	801 232	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 312	1 312	
Total	869 756	841 761	27 995

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS A RECEVOIR	4 270
Total	4 270

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	23 950			23 950
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	23 950			23 950

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 650 195,00 Euro décomposé en 650 195 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	657 125	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	6 930	1,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	650 195	1,00

Réduction de capital par voie de rachat annulation :

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 24/09/2018 et du procès-verbal du gérant du 05/11/2018, le capital de la société a été réduit de 6 930 € pour le ramener de 657 125 € à 650 195 euros par voie de rachat et annulation de 6 930 parts sociales de 1 € de nominal chacune.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 573 156 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	176 988	69 731	107 257	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 828	26 828		
Dettes fiscales et sociales	64 089	64 089		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	305 252	305 252		
Produits constatés d'avance				
Total	573 156	465 899	107 257	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	53 194			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	62 789			
(**) Dont envers les associés	209 319			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Fact non parvenues	12 649
Int.courus s/emp aup.etablt.crédit	74
Autres charges à payer	6 027
Charges sociales sur congés à payer	5 389
Etat-charges à payer	3 103
Particip. form. continue	698
Total	27 939

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 312		
Total	1 312		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/06/2019	30/06/2018
Produits financiers de participation	473 704	457 503
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 571	1 245
Autres intérêts et produits assimilés	821	2 928
Reprises sur provisions et transferts de charge		7 751
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	476 095	469 428
Dotations financières aux amortissements et provisions		23 950
Intérêts et charges assimilées	2 401	2 805
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 401	26 755
Résultat financier	473 694	442 672

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	60	
Dons, libéralités	3 000	
Abandon partiel c/c French CampCamp	8 000	
Produit exceptionnel s/retour à meilleure fortune IBS		9 119
Remboursement amende		450
TOTAL	11 060	9 569

Produit exceptionnel s/retour à meilleure fortune IBS :

Versement effectué en exécution de la clause de retour à meilleure fortune figurant dans la convention d'abandon de compte courant signée entre les sociétés GRUPETTO et INTER BOOKING SERVICE en date du 30/06/2015.

Cette somme de 9 119 € constitue le solde de l'engagement pris par la société INTER BOOKING SERVICE.

Abandon partiel c/c French CampCamp :

Suivant acte en date du 28/06/2019, la société mère GRUPETTO a consenti au profit de sa filiale FRENCH CAMPCAMP, un abandon partiel de son compte courant à hauteur de 8 000 €. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2010, la société SARL GRUPETTO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL GRUPETTO, 10 place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société mère, la SARL GRUPETTO, est seule redevable de la charge d'impôt du groupe.

La SARL GRUPETTO ainsi que toutes les filiales membres du groupe constatent dans leurs comptes la charge ou le produit d'impôt calculé comme en l'absence d'intégration fiscale.

L'économie ou la charge d'impôt résultant de l'application du régime de l'intégration fiscale est constatée dans les comptes de la société mère.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 21 604 Euro

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	11 772
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	11 772

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>FrenchCampCamp - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance 28/06/2019</i>	8 000
Autres engagements reçus	8 000
Total	8 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 11 772 Euro

La convention collective applicable à l'entreprise prévoit le versement d'indemnité de fin de carrière.

La société n'a pas signé d'accord particulier concernant les engagements de retraite.

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

Au 30/06/2019, le montant de l'engagement estimé s'élève à 11 772 K€ en cas de départ à l'initiative du salarié,

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

GRUPETTO
Société à responsabilité limitée au capital de 650 195 euros
Siège social : 10 Place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE
519 799 845 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 NOVEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 566 986,76 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	566 986,76 euros
A titre de dividendes aux associés	370 611,15 euros
Soit 0,57 euros par part	
Le solde	196 375,61 euros

En totalité au compte "Autres réserves" dont le solde s'élève ainsi à 557 640,95 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 6 janvier 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 éligibles à l'abattement de 40 % en application des dispositions de l'article 158, 3, 2° du Code général des impôts s'élève à 370 611,15 euros :

- dont un montant de 283 186,83 euros revenant à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France et bénéficiant effectivement de l'abattement de 40 %,
- dont un montant de 87 424,32 euros revenant à des personnes morales ne pouvant bénéficier dudit abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 juin 2016 :
 - *Aux termes du PV de l'AGO du 18/11/16 :
220 000,00 euros, soit 0,34 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 220 000,00 euros
 - *Aux termes du PV des décisions unanimes des associés du 19/04/17 :
116 130,60 euros, soit 0,18 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 116 130,60 euros
- Exercice clos le 30 juin 2017 :
387 703,75 euros, soit 0,59 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 387 703,75 euros
- Exercice clos le 30 juin 2018 :
351 105,30 euros, soit 0,54 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 351 105,30 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 novembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Gérant

Manuel MIRABEL

